

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (arrivée à 20h.), Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUIZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUIZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

PACV/58-2023

Impasse de Canac : déclassement d'un espace public en vue de son aliénation

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L141-3,

Vu la délibération PACV/109-2022 en date du 26 septembre 2022,

Vu l'arrêté municipal n° 360/2022 en date du 23 décembre 2022 ordonnant l'ouverture de l'enquête publique concernant le présent objet,

Vu le rapport et conclusions du commissaire enquêteur,

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023.

ENTENDU que par délibération en date du 26 septembre 2022, il a été décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement d'une emprise foncière communale située au droit de l'impasse de Canac en vue de son aliénation.

CONSIDERANT que cette dernière s'est déroulée du 6 au 21 février 2023 inclus.

CONSIDERANT que Monsieur VERGNES, commissaire enquêteur a tenu deux permanences.

CONSIDERANT qu'une unique observation a été portée sur le registre et que Monsieur le commissaire enquêteur a émis, dans son rapport, un avis favorable au déclassement de l'espace public concerné en vue de son aliénation.

CONSIDERANT que ce bien, d'une emprise au sol estimée à 220 m², doit désormais faire l'objet d'un déclassement du domaine public, pour que sa cession future puisse intervenir.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le déclassement du domaine public communal de l'emprise sus-désignée conformément au plan ci-annexé et sur son intégration dans le domaine privé communal,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **17 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**